

**Organisation pédagogique**  
**Baccalauréat professionnel technicien menuisier-agenceur**  
**LP Gaston Lesnard - Laval**

Le travail présenté ici sur l'organisation pédagogique de la formation baccalauréat professionnel technicien menuisier-agenceur est en adéquation avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation - Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 - Bulletin officiel n° 30 du 25 juillet 2013 ([actionner le lien](#)).

Ce référentiel mentionne dans le chapitre "Compétences communes à tous les professeurs" :

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage, ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

Deux compétences communes sont mises en exergue dans l'organisation pédagogique des formations :

**P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves**

- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, *définir des programmations et des progressions* ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

**P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves**

- *Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation* des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences

Cette organisation pédagogique de la formation baccalauréat professionnel technicien menuisier-agenceur a été expérimentée et elle est opérationnelle. L'équipe pédagogique l'exploite depuis plusieurs mois et en a fait également une déclinaison pour le CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement. Cette organisation répond aux deux compétences P3 et P5 susmentionnées.

Il convient, avant d'utiliser les différents outils pédagogiques, de consulter le diaporama de présentation générale (fichier "1\_Présentation\_Plan formation\_bac pro TMA") pour bien appréhender le dispositif mis en place.

